

# **LA POLITIQUE ET L'ORDRE DE LA CONTESTATION : LE TRIBUT DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE AU SÉNÉGAL**

Ibou Dramé SYLLA  
Docteur en Philosophie  
Université Cheikh Anta Diop de Dakar/Sénégal  
[xadkor@gmail.com](mailto:xadkor@gmail.com)

## **Résumé :**

Penser la démocratie participative au Sénégal depuis son accession à la souveraineté internationale invite à voir ce qui se décline dans la gestion de la chose publique. En effet, les jeunes et les femmes, longtemps mis à l'écart, ont commencé à s'engager de plus en plus dans le débat et dans les instances politiques de décision. Avant d'en venir à l'étude de la démocratie participative telle qu'elle se donne à lire au Sénégal, une étude des théories classiques s'impose.

Au gré des mutations socio-culturelles qui affectent les pays, une certaine reconfiguration du champ politique émerge. Seulement, des tensions qui font penser à l'échec des politiciens démocratiquement

élus donnent à envisager l'irruption des militaires dans ledit champ. Dans une sous-région avec beaucoup de coups d'Etat militaires, le Sénégal s'offre comme une exception.

**Mots-clés :** Démocratie, peuple, élection, régime, citoyen

**Summary :**

Thinking about participative democracy in Senegal since its accession to international sovereignty invites us to see what is being done in term of management of public affairs. Actually, young and women, being sidelined for long, have started to be more and more committed in the debate and taking part in the political spheres of decision-making. Before tackling the study of participative democracy as it is perceived by readers or scholars in Senegal, a study of classical theories is needed.

Since countries have experienced socio-cultural changes, a certain reshaping of the political field emerges. However, tensions that lead us to think of the failure of democratically elected politicians make us consider that the military may break into that field. In a sub-region where many military coups were registered, Senegal can be provided as an exception.

**Keywords :** democracy, people, election, regime, citizen

## INTRODUCTION

La présente réflexion explore l'épineuse question de la logique politique sous le signe de la démocratie au Sénégal. Depuis les indépendances acquises, pour la plupart des pays du continent africain, en 1960, la vie politique ne cesse de connaître des remous. Ceux-ci mettent face-à-face les gouvernants et le peuple dans un rapport plus ou moins conflictuel. D'où l'exploration des tensions diffuses au sien d'une des sociétés nouvellement indépendantes pour saisir les dynamiques internes. Parler de la gouvernance au Sénégal, c'est engager une réflexion qui ne saurait faire l'impasse sur les attentes des populations qui s'offrent comme un horizon, donc irréalisables. C'est dans une double approche descriptive et critique à l'aune des impératifs de la pensée philosophique que nous envisageons de poser et de traiter la problématique du pouvoir politique au Sénégal, et partant en Afrique de l'ouest face aux attentes démocratiques de plus en plus massivement exprimées par les populations.

Les citoyens deviennent de plus en plus exigeants dans leurs attentes. Il nous faut signaler que la politique telle qu'elle se déroule en Afrique noire francophone, depuis les indépendances, donne à voir que les jeux de pouvoirs ne militent pas forcément dans le sens de la construction d'un espace pacifié où les citoyens auront à participer à l'affermissement des rapports sociaux sous le signe du politique. Le développement de la conscience citoyenne se manifeste, de plus en plus, dans les revendications pour la satisfaction des besoins qui sont du ressort de l'État. Et un contrôle exigeant se manifeste dans le processus de l'exécution des tâches. Un tel fait est perceptible dans l'engagement citoyen des jeunes et des femmes qui, il y a quelques années, étaient en marge de l'espace public. Aujourd'hui, nous constatons une implication effective et radicale de ces deux catégories sociales dont les motivations profondes se recourent en un point essentiel et mobilisateur : le refus de l'arbitraire.

Pour ce faire, une revue de deux conceptions classiques du pouvoir politique est à entreprendre pour comprendre et expliciter les relents d'une certaine forme de projets de société. Ensuite, l'analyse de la gestion des affaires publiques par une classe particulière désignée par le vocable d'*élite bureaucratique*. Dans un processus politique adossé à une offre programmatique, la gestion de l'élite bureaucratique semble conduire à une impasse. Ce qui inquiète et, à la limite, pousse à la révolte les populations. Cet état de fait pourrait conduire à admettre ce qu'il est convenu d'appeler *l'épuisement démocratique* dans des sociétés où les populations vivent dans une profonde crise de confiance vis-à-vis de la classe politique, comme

le cas du Sénégal. Ainsi, c'est au cœur de la société elle-même qu'il faut voir les raisons d'un changement de régime. Enfin, saisir la logique qui explique l'entrée des militaires dans le champ politique qui préfigure une certaine mutation dans la gestion des affaires publiques. C'est à travers ce qu'A. Kabou (2010, p. 10) appelle les « figures d'historicité » que nous comptons placer notre réflexion.

## 1. LA DÉMOCRATIE SOUS L'ÉCLAIRAGE DE PLATON ET ROUSSEAU

D'après N. S. Sylla (2015, p. 94) : « La démocratie impliquait littéralement que les riches soient constamment mis sous pression par les pauvres ». C'est le peuple qui est porteur d'opinions, alors que le philosophe s'évertue à s'en dégager pour aller vers la science comme discours rationnel et objectif qui entretient avec son objet un rapport d'adéquation. Sous ce rapport, Platon ne peut voir chez le peuple, entendu comme multitude, la source de l'opinion qui s'écarte d'une telle activité. C'est ce qu'a saisi l'économiste sénégalais (2015, p. 101) dont l'analyse pourra légitimer la posture de Platon : « Le fond du problème est que la perspective verticale dans laquelle se place le philosophe est en contradiction avec l'horizontalité que requiert la démocratie ». Une telle idée ne manque pas de rappeler l'allégorie de la caverne telle qu'exposée dans le livre VII de *La République*. Et il (N. S. Sylla, 2015, p. 99) de constater que « l'injustice faite à Socrate fut sans doute l'une des plus grandes erreurs stratégiques de la démocratie ».

Platon est plus soucieux d'une gestion élitiste de la chose publique que de laisser celle-ci à la portée du premier venu qui n'aura sa chance qu'à la faveur d'un aléa. La structure décisionnelle du peuple ouvre la voie à tout le monde, même les plus médiocres pour décider et exécuter des orientations qui engagent le destin de tous. Nkrumah (1976, p. 55-56.) ne s'interdit pas de considérer Platon comme un réactionnaire face à la démocratie. Cela est dû sûrement au fait que le maître de l'Académie fut peiné par la condamnation et la mise à mort de Socrate par la démocratie athénienne. La conséquence directe d'une telle situation est d'œuvre pour l'établissement à la fonction dirigeante des affaires de la cité une classe d'élite intellectuelle qui serait l'aristocratie. Pour Nkrumah (1976, p. 61) cette classe politique jugée par Platon comme la seule à même de mieux administrer la polis « l'oligarchie intellectuelle ».

L'auteur du *Consciencisme* dira de Platon qu'« il réussit simplement à proposer une philosophie capable de soutenir une société dans laquelle une classe en écrasait une autre » (K. Nkrumah 1976, p. 58). Pensant détruire un système, Platon s'attèle à construire un autre système

qui n'est pas forcément mieux que celui qu'il combattait. Déçu par la démocratie et en colère contre elle, Platon aurait déployé toute sa force intellectuelle pour montrer les limites, voire les méfaits de ce système politique. Comme le souligne l'auteur de *La démocratie contre la république*, « de toutes les forfaitures du peuple, la plus intolérable, la plus scandaleuse et la plus impardonnable fut d'avoir prononcé la peine de mort contre un philosophe, et en particulier celui que l'on considère comme « le plus sage des hommes » » (N. S. Sylla 2015, p. 98).

Dans la Grèce antique, les changements majeurs qui ont impulsé dans la *polis* des dynamiques nouvelles sont venues des masses populaires. Pour J.-P. Vernant :

Par leur lutte, les agriculteurs grecs, petits paysans propriétaires d'un lopin, vont confisquer à leur profit pour les mettre « en commun » tous les anciens privilèges de l'aristocratie : l'accès aux magistratures judiciaires et politiques, la gestion des affaires politiques, la fonction militaire, et aussi la culture, avec ses modes de pensée et de sentir, son système de valeurs. Cet élargissement, cette démocratisation d'une culture aristocratique est un des traits qui caractérisent la civilisation grecque (J.-P. Vernant, 1974, p. 93-94.).

Cette description de J.-P. Vernant qui informe sur le processus de construction qui passe par une déconstruction est un fait historique qui place la Grèce au centre de l'intérêt politique. Tout se passe comme si la citoyenneté est une donnée tardive dans l'histoire de l'humanité. Depuis le renversement d'un ordre pour instituer un autre doit viser le meilleur, donc la logique progressiste.

Contrairement à Platon, Rousseau tente et réussit à inscrire l'individu dans le registre de la citoyenneté. Devenant sujet de droit juridique, le citoyen est appelé à participer à l'édification d'un corps politique qui sera chargé de garantir les libertés et de protéger contre le chaos. Sous ce rapport, la gestion intelligente des individualités est toute orientée vers le consensus comme mode d'implantation des règles du vivre ensemble. H. Arendt (1972, p. 193) fait comprendre que « la liberté comme fait démontrable et la politique coïncident et sont relatives l'une à l'autre comme deux côtés d'une même chose ».

Si pour A. Ndaw (2019, p. 111), en régime démocratique, le peuple peut s'égarer dans sa démarche et ses jugements qui aboutissent à des choix qu'il regrette, il nous faut comprendre ce scénario à la lumière de l'analyse rousseauiste (Rousseau, 2011, p. 105) qui dit du peuple que « le jugement qui le guide n'est pas toujours éclairé ». La démocratie serait donc le régime qui permet tous les excès, l'expression des fantasmes les plus invraisemblables. L'adage qui dit que la foule est folle, qu'elle ne réfléchit pas trouve dans le régime démocratique un cadre

propice pour tester et valider son énoncé. Le 12 septembre 2022, les Sénégalais ont suivi, à travers les médias, désabusés et même inquiets de la chose politique à cause du comportement peu soucieux de la bienséance républicaine des représentants du peuple qui se donnaient en spectacle à l'Assemblée nationale. Des analyses ont alerté sur le fait que le nom de « représentant » répond bien à la réalité dans la mesure où le député vient du peuple, il ne peut que porter l'idiosyncrasie de celui-ci.

Dans sa tentative de vouloir comprendre les raisons de l'ingouvernabilité du monde, Adjil Aklesso (2014, p. 180) campe le décor de son argumentaire en partant d'un constat de Rousseau qui est plus qu'actuel. Cela se traduit par les penchants égoïstes qui génèrent la violence. Celle-ci est une réelle menace pour la liberté et la paix civile. En effet, le champ d'expression des libertés est investi par des individualités irréductibles et que chacun est naturellement porté à exprimer ses désirs et œuvre pour les satisfaire. Face à une telle situation porteuse des germes d'un conflit pouvant éclater à tout moment, Rousseau élabore un dispositif réglementaire pour protéger la vie sociale qui risquerait de voler en éclat. L'une des raisons pouvant expliquer cette tension montante de l'ingouvernabilité se trouve dans la mise à l'écart du peuple dans les prises de décisions qui l'engage pourtant.

Rousseau (2011, p. 137) fait constater que « rien n'est pas dangereux que l'influence des intérêts privés dans les affaires publiques ». Pour que le pouvoir puisse arrêter le pouvoir, comme l'entendait Montesquieu, nous devons œuvrer à construire un cadre qui promeut, de l'avis de S. P. Gueye (2003, p. 207) : « un système de pouvoirs et de contre-pouvoirs ». Parlant du pouvoir législatif tel théorisé par l'auteur de *Du Contrat social*, à la différence de Montesquieu, l'auteur de *Du bon usage de la démocratie en Afrique* souligne :

« Du pouvoir réel qu'il était chez Montesquieu, avec tous les attributs afférents, il se trouve ravalé ainsi au statu d'un « corps intermédiaire établi entre les sujets et le Souverain pour leur mutuelle correspondance chargée de l'exécution des lois et du maintien de la liberté tant civile que politique » (S. P. Gueye 2003, p. 222).

D'ailleurs, dans l'élaboration de sa théorie, Rousseau (2011, p. 79) s'évertue à « trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant », car « tel est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution » (Rousseau 2011, p. 79).

En régime démocratique, le peuple doit constamment veiller à la gestion rationnelle et raisonnable de ses ressources. Une telle attitude tend à freiner l'arbitraire dans la redistribution des ressources. C'est ainsi que soucieuse d'une gestion impunie, l'élite politique bureaucratique en Afrique noire francophone distille à petite dose des éléments qui détournent le regard avisé de l'essentiel. Et la sous-culture qu'elle offre à la masse joue en sa faveur. Cela amène Rousseau (2011, p. 137) à dire qu'il n'est pas bon que « le corps du peuple détourne son attention des vues générales, pour la donner aux objets particuliers ». L'État a une tendance toute naturelle de vouloir réduire les marges de liberté et d'autonomie des citoyens pour pouvoir facilement faire passer sa volonté et ses désirs souvent capricieux. Il excelle dans l'enfumage des consciences pour détourner les regards scrutateurs des plus avertis.

C'est ainsi que nous trouvons urgent et incontournable le projet de militantisme conscient et volontariste pour aider la masse à comprendre les enjeux qui engagent sa propre survie. Ce militantisme conscient et volontariste que nous appelons de nos vœux doit beaucoup œuvrer pour aider les citoyens à comprendre les enjeux des dividendes qui résultent de l'exploitation des ressources naturelles. L'agitation d'idées en rapport avec le sensationnel comme le sexe, la drogue et le sang sont des subterfuges pour détourner les regards et distraire le peuple.

La démocratie participative rend possible la création d'un espace où le débat contradictoire est réel. La confrontation des idées, des arguments qui cherchent à proposer des voies et moyens pour l'établissement d'un vivre ensemble apaisé est encouragée. Cela rappelle, à bien des égards, ce que T. Paquot (2009, p. 7) appelle « le devenir de la démocratie », comme pour indiquer que celle-ci est en continuelle construction. Il dira, de manière saisissante (Paquot 2009, p. 7) que « la démocratie subit les coups répétés de la mise en scène de l'émotion collective ».

L'analyse que Gueye (2003) a faite du pouvoir législatif nous interpelle dans notre actualité politique. Le vote des budgets pour le fonctionnement des institutions républicaines nous donne en Afrique noire francophone un spectacle digne d'un cirque. En lieu et place d'un débat devant éclairer l'opinion nationale et les bailleurs de fonds sur les arbitrages financiers et leur pertinence, les camps se dessinent en souteneurs « vaille que vaille » (S. P. Gueye, 2003, p. 230) et ceux du camp « s'opposer pour s'opposer » (S. P. Gueye, 2003, p. 231). Le drame fondamental avec la classe politique actuelle, c'est l'instauration d'un manichéisme

irréductible. Le fait de s'opposer pour s'opposer, sans possibilité de propositions semble être la posture la mieux partagée par les partis politiques qui ne prennent pas part au festin de la majorité. En conséquence, le gouvernement opère dans le débauchage des leaders de l'opposition. Si cette stratégie ne fonctionne pas, il œuvre dans le forcing. Car ayant l'argent et son appareil répressif.

Pour autant qu'il apparait nécessaire de transcender les clivages politiques au nom de l'intérêt général, le réalisme qui conduit à une certaine efficacité a sûrement amené le président ghanéen (K. Nkrumah, 1976, p. 123) de soutenir que « la démocratie parlementaire d'un peuple à parti unique exprime et satisfait les aspirations communes de l'ensemble de la nation mieux qu'un système parlementaire à plusieurs partis, qui ne serait en réalité qu'une ruse pour perpétuer de façon sournoise la lutte inévitable entre les « nantis » et les « dépossédés » ».

A l'époque, cette idée de Nkrumah pouvait recevoir un accord même teinté de réserve. Mais dans le contexte actuel, le pluralisme est devenu une exigence à tel point que des amateurs et autres esprits dociles siègent à l'hémicycle. Raison pour laquelle nous trouvons si pertinente cette analyse critique et généreuse de Gueye qui renseigne sur sa posture optimiste lorsqu'il indique comme remède à cette tare sur la démocratie surtout en contexte africain :

« Autant il nous paraît difficile voire inconcevable d'envisager un développement économique et social véritable, durable et profitable à tous sans la démocratie, c'est-à-dire sans l'implication la plus massive et la plus profonde possible des populations dans la prise en charge des problèmes de leur société, autant il ne saurait y avoir de démocratie réelle à quelque sphère de la vie publique que ce soit, sans un minimum de conditions économiques et sociales pouvant assurer à ces populations, de façon tangible, une existence libérée des contraintes liées à leur survie quotidienne, de façon à les rendre politiquement moins manipulables et à leur permettre de s'assumer pleinement dans leur statut de citoyens effectifs » (S. P. Gueye 2003, p. 245-246).

## **2. L'ECHEC DES POLITIQUES**

Quand on parle de l'Afrique, à bien des égards, le sentiment le mieux partagé (F. Sarr, 2016, p. 11) est « la consternation devant un présent qui semble chaotique ». Les crises multiformes arrimées à la politique légitime, d'une manière, on ne peut plus tragique, le constat qui voudrait que le nom " 'Afrique'" rime avec désespoir. M. Koffi-Djiémé parle de

« Continent des guerres interethniques, de coups d'Etat militaires, d'enfants qui meurent de faim, l'Afrique est un lieu de maladies mortelles, notamment le sida et le virus Ebola, peuplés de paresseux, de primitifs qui passent tout leur temps à faire des enfants : voilà l'image de l'Afrique en Occident via les écrans de télévision » (M. Koffi-Djiémé, 2022, p. 11).

D. Samb de souligner :

« Dans l'État africain, la « dédémocratisation » suit des chemins plus sinueux, mais toujours à l'initiative de l'autorité gouvernementale. Celle-ci, souvent par petites touches, revient sur les réformes antérieures ayant permis ou abouti à un système démocratique plus ou moins réel. En général, il s'agit de revenir sur les avancées enregistrées dans le code électoral et qui étaient de nature à favoriser la tenue d'élection plus ou moins régulières, ou de transformer le processus de présentation et de dépôt des candidatures en un chemin de croix » (D. Samb, 2021, p. 12-13).

La position que défend notre auteur invite à voir en la démocratie une offre de possibilité pour le citoyen de participer, de manière effective, à la vie en commun dans un cadre où l'avis de tous est à considérer. C'est là que le processus de dédémocratisation se donne à voir comme une destruction des possibilités d'édification de la conscience citoyenne. En effet, il nous dit :

« C'est pour s'éterniser au pouvoir que nos autocrates s'efforcent de dédémocratiser à tout va, principalement par la domestication des institutions via celle de leurs animateurs, au besoin en changement tout à fait arbitrairement les règles présidant à leur maintien à la tête des services qu'ils ont en charge. Ainsi maintiendra-t-on des fonctionnaires frappés par la limite d'âge et leur aménagera-t-on, par les moyens *extra leges*, des avantages exceptionnels que ne pourraient justifier que les services tout aussi exceptionnels attendus d'eux, en marge de la loi » (D. Samb, 2021, p. 13).

Ce qui perd souvent des révolutions qui portent un désir de changement dans la gestion des affaires publiques est l'absence de direction murement élaborée. D. Samb (2021, p. 64-65) en donne une nette idée lorsqu'il soutient : « quand un peuple décide d'exercer directement sa souveraineté, il ne s'embarrasse d'aucune direction politique ». Ceux qui refusent le changement de peur de perdre leurs privilèges considèrent systématiquement tout appel, voire volonté de changement comme la source d'une éventuelle perturbation devant aboutir à une instabilité. Pour être plus précis, le philosophe D. Samb (2021, p. 29) d'indiquer que « l'instabilité peut, dans certaines conditions, frayer la voie aux changements plus ou moins profonds qu'espère une société. A contrario, la stabilité peut n'être que le cache-misère des maux qui la gangrènent insidieusement, mais profondément ». Cette stabilité factice est la trame de la production romanesque de Alioum Fantouré surtout dans *Le cercle des tropiques* où après les indépendances, le pouvoir politique qui présida aux destinées du pays n'a brillé que dans les massacres, l'intimidation, le népotisme, et la gestion clanique des ressources du pays (Fantouré 1972, p. 168). Ce que la fiction donnait à voir est moins tragique que la réalité sur le terrain politique. Cela conduit à analyser par-delà le temps proche des indépendances les dynamiques en cours dans les sociétés en quête de réelle démocratie.

Le jeu politique se déploie sous des modalités engageant une intersubjectivité dynamique. Les acteurs entrent en relation par adhésion ou par revendication. En effet, c'est en acceptant l'offre contenue dans le projet politique que le citoyen se voit associé dans la construction d'une société qui lui accorde une place. La logique d'appropriation d'une symbolique passe par la revendication d'une filiation idéologique qui permet aux politiques de capter un certain électorat qui vote non à la suite d'une lecture critique des programmes politiques de campagne. C'est qu'au lieu d'investir sur l'éducation et la formation, les tenants du pouvoir et leurs alliés œuvrent pour maintenir la grande majorité dans la sous-information. À en croire M.-C. Diop (2006, p. 125) : « le modèle postcolonial de promotion sociale qui repose sur l'école et qui a servi de base à la construction et à la reproduction de la classe moyenne continue de s'effriter ». La sous-culture qui en découle désintègre cette classe en l'installant dans une misère intellectuelle et financière. Et parce que la seconde est en rapport étroit avec l'urgence vitale, sa satisfaction tend à reléguer au second plan le besoin de culture.

De l'indifférence qui dissimule mal la frustration à l'implication dans le champ politique qui en accentue l'expression, les jeunes et les femmes ont décidé de forger un narratif décomplexé. Celui-ci invite à explorer les ressorts psychosociaux pour engager une dynamique de reconquête de soi. Les jeunes et les femmes ont longtemps fait l'objet d'exclusion du champ politique qui faisait d'eux de simples spectateurs, pour les premiers et les marionnettes, pour les secondes. Les femmes ne sont mobilisées que pour remplir les espaces de meeting politiques avec comme tâche d'applaudir.

Ce qui fait peur aux tenants du système, c'est de voir une farouche détermination des jeunes à perturber leur tranquille sommeil dans des alcôves douillettes. Avec les manifestations populaires, les jeunes ciblent les maisons des hommes du régime. Ils ont le sentiment et parfois même la conviction que ces demeures renferment en leur sein l'argent volé dès lors que leurs propriétaires accidentels se refusent d'avoir des comptes en banque qui pourraient rendre possible la traçabilité des flux financiers injustifiés. À en croire Rousseau (2011, p. 158), le gouvernement sous lequel « un peuple diminue et dépérit est le pire ». Nous constatons qu'avec une politique désastreuse menée çà et là avec une dose d'amateurisme, les jeunes décident d'engager le chemin de l'émigration. Si la diminution n'est pas constatée, tout au plus le dépérissement est visible, dans la mesure où ce sont des bras valides qui partent comme pour rappeler la calamiteuse situation causée par la traite négrière.

Nous pouvons dire qu'un bon gouvernement participe à l'élaboration d'une vie heureuse des citoyens qui vivent sous son autorité ; il donne goût et raison suffisante au peuple de rester sur place pour vivre, travailler et participer à la prospérité du pays. Mais quand les libertés individuelles et collectives sont bafouées au nom d'une obscure raison d'État, faute de faire face à l'arbitraire, le chemin de l'exil devient une option pas forcément condamnable. Autrement dit, les exils et exodes massifs devant la tyrannie ont toujours constitué des réponses politiques pour ceux qui subissent l'arbitraire sans possibilité de le contester. Pour le cas spécifique du Sénégal, A. B. Diop (2009, p. 304) fait la remarque suivante : « La question de la réinvention de la république du Sénégal telle qu'elle a été posée ne revêt qu'un intérêt limité si elle invite simplement les praticiens du droit constitutionnel à dissenter et à conjecturer sur l'efficacité d'une formule technique qui aurait fait ses preuves ailleurs ».

L'édification d'un modèle de gestion participative est au cœur des luttes dans des démocraties modernes. C'est ainsi que Mamadou Yaya Baldé et Cheikh Oumar Diagne nous offrent des cadres théoriques dans lesquels il nous faut penser la citoyenneté face aux politiques d'un Etat extraverti. Sans entrer dans les détails qui nous éloigneraient de notre objet, signalons que la République de Guinée a eu son indépendance dans une détermination courageuse et sans ambages. Ce qui transparaît dans ce propos mémorable de Sékou Touré disant devant Charles de Gaulle (Baldé, 2019, p. 70) : « Nous préférons la liberté dans l'esclavage à l'opulence dans la servitude ». Pour le cas du Sénégal, Senghor, réputé être un rhéteur, aurait négocié l'indépendance.

Dans l'élaboration du narratif, le cas sénégalais est assez illustratif. Le Sopi prôné par Wade fut inséré dans le discours des socialistes comme pour manifester un manque d'inspiration ou une inconséquence liée aux signes d'une fin de règne. Depuis quelques années, un parti comme Pastef<sup>1</sup> a bâti son discours identificateur sur deux notions : le *système* et le *projet*. Si le système est à combattre, voire à abattre ; le projet est une balise dont le contenu n'est même pas compris par beaucoup de ses plus farouches défenseurs. Ils scandent à tout va : nous nous battons pour protéger le projet.

Le radicalisme du militantisme des jeunes les pousse à rejoindre le camp de la contestation de l'ordre établi ; cet ordre qui profite à une minorité qui œuvre dans une logique de reproduction afin d'assurer sa permanence. La notion de système a polarisé des analyses qui

---

<sup>1</sup> Patriotes Africains du Sénégal pour le Travail, l'Éthique et la Fraternité.

renseignent sur la stratégie de prédation des ressources et la conservation, par des moyens peu orthodoxes, du pouvoir politique. C'est ainsi que Jeune Afrique met à sa une d'octobre 2023 : Gabon. Fin d'un système ?

Et dans le journal, nous avons dans la rubrique « Premier plan » le traitement réservé à un pur produit du système au Sénégal : La discrète ascension d'Amadou Ba. Ce fonctionnaire qu'une certaine presse locale qualifie de milliardaire est dans une logique de continuation du système libéral avec son lot de clientélisme, de sectarisme, de népotisme et de corruption à grande échelle.

Le manque d'offres innovantes de la part de cette élite politique participe à l'ébranlement de son assise historique dont le corolaire immédiat est l'effritement de son personnel électoral composé essentiellement de la casse moyenne et des masses laborieuses.

La dictature civile est plus sournoise en raison de la manipulation idéologique de la notion de démocratie pour opérer en marge du respect et de la préservation des droits les plus élémentaires comme le montre Lauzun (2005, p. 102). Dans les pays en dictature civile, les citoyens vivent dans la mort sociale. Autrement dit, il est dépouillé de ses droits les plus élémentaires, sa dignité est bafouée. Et comble de l'ironie, il lui est dénié toute possibilité de faire constater cet état de fait. Si le jeu politique doit garantir le passage de témoin en douceur et dans le respect des règles républicaines se transforme en zone de chaos, celui qui symbolise la violence et la protection, c'est-à-dire le corps militaire peut se voir dans l'obligation de sauver la république en prenant le pouvoir pour l'exercer et le sauver des aventuriers.

### **3. LE REGIME MILITAIRE, UNE SOLUTION ?**

Pour ce qui concerne le régime militaire, il nous faut signaler qu'au-delà de Rawlings du Ghana, Mongo Béti (Bamouni 1986, p. 12) voyait dans le tandem Sankara-Compaoré un modèle pour inspirer des jeunes officiers africains « pour enclencher à leur tour le processus révolutionnaire dans leurs propres pays ». L'intellectuel camerounais qui n'a pas occulté le drame de son propre pays en appelle à un socialisme qui encourage la liberté d'expression qu'il considère comme un élément essentiel dans la bonne marche de la société.

L'échec des politiques à parvenir à un consensus minimal et à traduire en acte des visions poétiquement élaborées sont des raisons qui installent le statu quo. Et face à la confusion qui rend opaque toute lecture qui intègre le futur proche et la permanence de la crise, une

nouvelle donne de gouvernabilité est sollicitée par les populations. Avec les militaires au pouvoir, un espoir se lit sur les visages en raison des possibilités de la reddition des comptes. Sauf qu'à prier que cet espoir d'un autre type ne vire pas au cauchemar.

Les militaires qui sont salués à la suite d'un putsch voient dans les populations, avec les deux catégories sociales mentionnées plus haut, frères et épouses. Cet état de fait n'institue nullement une scission entre les militaires et les populations. Quoi qu'il en soit, l'entrée des militaires dans le jeu politique semble se justifier au regard des légèretés dans la gestion des affaires publiques de la part de la classe dirigeante.

La société elle-même n'est pas de l'ordre d'une évolution qui épouse les contours d'une trajectoire stable dans sa tracée. Un élan qui s'élabore dans l'imprévisibilité du lointain fait de la société une donnée complexe, et donc difficile à cerner. La crise politique dans la démocratie africaine naît de l'incapacité des dirigeants à renouveler leur stock d'offres et la persistance de demande de renouveau de la part des jeunes. Ces deux paramètres ne se croisent non pour féconder la société en l'installant dans un dynamisme, mais conduit à des affrontements dans lesquels on a le sentiment d'assister à un dialogue de sourds. Quand Niamkey-Koffi (2019, p. 32) note que « La démocratie consiste [...] à donner au conflit social son expression sous la forme d'une compétition ouverte pour le pouvoir », il doit indiquer par la même occasion que cela n'est possible que dans la mesure où le pouvoir en place gère le pouvoir avec orthodoxie.

La conception pessimiste du pouvoir politique militaire pêche dans son approche très réductrice qui ne voit dans celle-ci que le possible exercice de la violence qui résulterait de l'usage des armes. L'arme dont disposent les militaires serait donc le symbole d'une violence aveugle, voire de la terreur en oubliant du coup sa portée protectrice contre l'extérieur menaçant.

Au regard de cette nouvelle dynamique sociétale avec un renouvellement plus ou moins perceptible du personnel politique, nous constatons que la rhétorique républicaine héritée du discours indépendantiste des années 1960 est en train de céder le pas à une logique discursive de type nouveau qui appelle à un changement de système. Ce cri de cœur qui constitue une offre politique de ralliement engage les sentiers du renouveau sur la scène politique. En effet une classe politique ayant accompagné les pères des indépendances de beaucoup de pays africains continue d'être présente tout en étant de manière permanente aux affaires, en dépit des alternances politiques. L'une des explications de cette présence permanente porte un nom puisé

dans le registre animalier : la transhumance. C'est pour mettre fin à la perpétuation injustifiée de cette caste politique que les jeunes ont compris la nécessité de s'engager en politique et d'avoir le système comme cible à abattre.

La gestion du conflit politique qui bloque souvent la société sénégalaise dans sa trajectoire évolutive est un fait qui doit intégrer l'intelligence situationnelle. Celle-ci ne saurait, pour déboucher sur du positif, être arrimée à l'urgence d'une temporalité cumulative. Toujours est-il que le pouvoir politique se révèle dans son exercice comme cadre de conflits et de tensions. Si le régime politique en place refuse d'organiser des élections libres et transparentes en s'accrochant au pouvoir alors qu'il est en ballottage en dépit des fraudes, c'est que la peur des poursuites judiciaires est bien réelle. Dans bien des cas, l'Exécutif met le Judiciaire au service de règlement de comptes. Ainsi, pouvons-nous soupçonner que les hommes du système ayant agi en fonction de leurs seuls intérêts s'agrippent au pouvoir par peur de voir leurs méfaits à la une des journaux et eux-mêmes incarcérés à la suite de la perte du pouvoir. Et les militaires avec leur rigueur font peur aux hommes du système. C'est ainsi que les coups d'Etat militaires sont souvent accueillis comme une délivrance. Le réalisme que la lecture historique des coups d'Etat nous invite à prendre avec précaution la notion de délivrance.

Loin d'être l'expression d'une naïveté qui est l'autre nom de la spontanéité, le plébiscite du coup d'Etat militaire donne à voir le rejet des politiciens professionnels de la part des populations. Faute d'une transition apaisée et démocratiquement assurée, le jeu politique met les populations face à leur besoin de renouveau qui ne peut être effectif qu'avec la disparition de l'ancien.

Le sens de la responsabilité et de la rigueur qui caractérisent le corps militaire rendent ambiguë la position des populations. Accord ou crainte, la distribution n'est pas nette. Autrement dit, ce qui se manifeste à la place publique ne traduit pas forcément ce qui se dit en coulisse. La peur des représailles pouvant aboutir à une disparition physique conditionne certains comportements et attitudes.

## **CONCLUSION**

Les trois axes de notre réflexion ont tenté de jeter une lumière crue sur la problématique de la démocratie en contexte ouest africain francophone, plus particulièrement sénégalais. Cette

partie du continent est dans une dynamique non linéaire pour un processus de gestion concertée et inclusive de la chose politique.

Au-delà de l'accaparement des ressources publiques par un cercle restreint de privilégiés, les régimes politiques œuvrent pour une certaine forme de reproduction de la classe dominante. Cependant, la prise de conscience citoyenne qui conduit les jeunes et les femmes à s'impliquer dans le champ politique perturbe cette logique de reproduction. Face au blocage dû à des contestations devant aboutir à des violences, le corps militaire investit l'espace politique pour sauver le pays de l'aventure aléatoire. Et ce qui paraît important et même profitable pour l'étude philosophique de cette donne est d'avoir, au-delà des théories classiques, une posture critique et non un regard romantique dont le marqueur principal est l'enthousiasme (Bathily 2022, p. 433). Et cet enthousiasme finit souvent par céder la place à une réalité désespérante qui installe les populations dans la désillusion permanente.

## **Bibliographie**

AKLESSO Adjji, 2014, *Ethique, politique et philosophie*, Paris, L'Harmattan.

ARENDRT Hannah, 1972, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard.

BALDE Mamadou Yaya, 2019, *Guinée : une République en quête de citoyens*, Saint-Denis, Edilivre.

BAMOUNI Badou Paulin, 1986, *Burkina Faso. Processus de la Révolution*, Paris, L'Harmattan,

BATHILY Abdoulaye, 2022, *Passion de liberté*, Paris, Présence Africaine

DIAGNE Cheikh Oumar, *La république privée du Sénégal*, Dakar, Sirius.

DIOP Alioune Badara, 2009, *Le Sénégal, une démocratie du phénix ?* Paris, Karthala.

DIOP Momar Coumba, 2006, « Le Sénégal à la croisée des chemins », *Politique Africaine*, 104, pp. 103-126.

FANTOURE Alioum, 1972, *Le cercle des tropiques*, Paris, Présence Africaine

GUEYE Sémou Pathé, 2003, *Du bon usage de la démocratie en Afrique*, Dakar, Neas  
*Jeune Afrique*, octobre 2023, N° 3129

KABOU Axelle, 2010, *Comment l'Afrique en est arrivée là*, Paris, L'Harmattan

KOFFI-DJIEME Michel, 2022, *L'Afrique francophones peut-elle se libérer de ses chaînes ?*, Paris, L'Harmattan.

KOFFI Niamkey, 2019, *Ecrits politique*, Paris, L'Harmattan.

LAUZUN Pierre de, 2005, *Les nations et leur destin*, Paris, Guibert.

NDAW Alassane, 2019, *Penser l'Afrique*, Dakar, L'Harmattan-Sénégal.

NKRUMAH Kwame, 1976, *Le Consciencisme*, Paris, Présence Africaine

PAQUOT Thierry, 2009, *L'espace public*, Paris, La Découverte

PERRET Therry, 1994, *Afrique voyage en démocratie*, Paris, L'Harmattan.

PLATON, 2011, *Œuvres complètes*, Paris, Flammarion.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 2011, *Du contrat social*, Paris, Librairie Générale Française.

SAMB Djibril, 2021, *L'heur de philosopher la nuit et le jour, Qu'il est difficile de rester humain*, tome 5, Dakar, L'Harmattan-Sénégal.

SARR Felwine, 2016, *Afrotopia*, Paris, Philippe Rey

SYLLA Ndongo Samba, 2015, *La démocratie contre la république. L'autre histoire du gouvernement du peuple*, Paris, L'Harmattan.

VERNANT Jean-Pierre, 1974, *Mythe et société en Grèce ancienne*, Paris, Maspero.